

le lundi 21 août 2023

Modifié à 10 h 48 min le 24 août 2023

Par Mario Pitre

Hydroméga suspend son projet d'éoliennes à Valleyfield



Le vice-président du développement et investissements d'Hydroméga, Cédric Lascombe. (Photo Journal Saint-François - Archives)

Le promoteur Hydroméga a fait savoir lundi (le 21 août) en fin d'après-midi qu'il suspendait son projet d'éoliennes dans les terres agricoles du secteur Saint-Timothée à Salaberry-de-Valleyfield.

Par voie de communiqué, le vice-président du développement et investissements d'Hydroméga, Cédric Lascombe, déclare que « nous suspendons les démarches en cours afin de déposer un projet à Salaberry-de-Valleyfield dans le cadre de cet appel d'offres. Nous croyons que cela nous laissera le temps nécessaire pour amorcer une discussion plus large avec la population, de répondre à l'ensemble des questions et des préoccupations, dans l'optique de définir un projet satisfaisant pour la communauté. »

M. Lascombe mentionne toutefois qu'Hydroméga demeure convaincu de la pertinence de ce projet qui prévoit l'implantation de 12 à 15 éoliennes d'une hauteur pouvant atteindre 120 mètres, avec une puissance d'environ 100 mégawatts.

Un projet qui, rappelle-t-il, pourra répondre aux besoins énergétiques du Québec et offrir des retombées structurantes pour la municipalité de Salaberry-de-Valleyfield. « Il faut toutefois reconnaître que l'échéancier fixé au 12 septembre arrive très rapidement. »

Le promoteur n'abandonne pas le projet mais souhaite «marquer une pause afin de se laisser le temps nécessaire pour entretenir de plus amples échanges avec la communauté et définir une réelle acceptabilité sociale pour le projet.»



(Photo d'archives)

Il rappelle que, depuis 35 ans, l'entreprise implique les communautés dès le départ pour qu'elles profitent des retombées, par des redevances et une prise de participation dans les projets. «Nous voyons bien au-delà du territoire et de son potentiel éolien; c'est un véritable partenariat que nous souhaitons développer avec vous et avec les citoyens.»

La Ville satisfaite

De son côté, la Ville de Salaberry-de-Valleyfield se voit soulagée par la suspension de cette proposition. «Cet enjeu s'est présenté à la ville de façon inattendue. Les courts délais imposés par l'appel d'offres d'Hydro-Québec exerçaient une pression sans égal sur notre organisation, de même que sur les citoyens résidants dans la zone concernée, ne nous permettant pas d'ouvrir le débat dans de bonnes conditions», explique le maire Miguel Lemieux.

Considérant que l'acceptabilité sociale d'un tel projet est l'une des considérations les plus importantes, les élus sont rassurés par la décision prise par le promoteur. «Aller à la rencontre des citoyens et prendre son temps pour engager un dialogue constructif représente une sage décision. Nous pourrions ainsi, de notre côté et le plus rapidement possible, travailler sur une méthode de consultation qui pourra être réalisée dans des conditions favorables», poursuit-il.